L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 20 AVRIL 1884. 57me Année.

Dufour, Donnet et Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 20 AVRIL 1884

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres
bottes, souliers et brodequins

La fin de l'abstention des électeurs.

Dans quarante-huit heures, tous les polls de la Nouvelle-Orléans seront ouverts. Il s'agit d'élections de la première importance. Nous avons à nommer un nouveau gouvernement, une nouvelle législature, une nouvelle administration de paroisse. Il n'y a pas d'acte plus grave dans la vie d'un citoyen. Il a entre les mains le bien-être, l'avenir de tout un Etat, et spécialement, l'avenir, le bien-être de la communauté dans laquelle il vit. Tout cela dépend entièrement des choix qu'il va faire ; et, qu'il accomplisse ou non, son devoir, qu'il prenne part au scrutin ou s'en abstienne, la responsabilité de tout ce qui peut en advenir, retombe nécessairement sur lui.

Ce serait une trop belle chose que la souveraineté populaire si elle ne donnait absolument que des droits, des privilèges, et n'imposait pas une charge, pas un devoir. Il n'en est pas ainsi, pour l'honneur de l'humanité. La liberté, comme tous les autres biens, ne s'acquiert qu'à force de travail et de sacrifices, et elle ne peut subsister qu'à la condition pour le citoyen, d'être toujours sur le qui vive, toujours sur la brèche.

C'est surtout dans une société politique comme la nôtre, essentiellement démocratique, et basée entièrement sur le suffrage universel que le vote est nécessaire et doit être général.

Si le gouvernement d'une communauté, par la communauté, elle-même, était possible, ce serait parmi nous qu'on le trouverait ; mais la nature des choses, les occupations multiples et la poursuite des intérêts matériels de chacun s'opposent à ce qu'il en soit ainsi. Nous nous gouvernons donc par des délégués, que nous élisons et la valeur de nos administrations dépend, nécessairement, du degré d'honnêteté et de capacité des hommes que nous avons élus.

En fait, que se passe-t-il aux Etats-Unis ? Absorbés que nous sommes par les soucis des affaires, par les travaux du bureau, du magasin, de l'atelier, nous avons laissé, peu à peu, se former, grandir, se fortifier, parmi nous, une classe de gens qui se sont fait du gouvernement, de l'administration de la communauté, une spécialité, assez honorable d'abord, puis un métier intéressé, enfin, un abominable trafic. Ils préparent les élections dans l'ombre, ils les brassent à leur fantaisie, ils se partagent les places, passent successivement d'un emploi à l'autre, se perpétuent dans les emplois et font de la chose publique leur chose particulière.

Dès les débuts, il nous était facile d'arrêter le mal, de l'empêcher de se propager, mais il y a eu, d'abord, ignorance de notre part, puis négligence. Nous ignorions combien le désordre des affaires publiques pouvait amener de ruines dans nos affaires particulières. Le mal une fois développé, nous avons voulu lutter contre lui, mais il était trop tard. Toutes les avenues du pouvoir étaient occupées d'avance par les politiciens. Partout où nous nous présentions, nous étions distancés, et chaque lutte aboutissait à une défaite. Fatigués, humiliés d'être ainsi, battus nous avons commis la faute énorme de les laisser maîtres du terrain ; nous avons abandonné les *polls* et il est devenu de mode parmi nous de ne pas voter. Il était facile de prévoir les conséquences ; elles ont été désastreuses.

Aujourd'hui, le mal est à son comble ; impossible d'aller plus loin ; la ruine et la honte sont à nos pieds ; un pas de plus, et nous roulons dans l'abîme.

Aussi un cri d'alarme s'est-il élevé de tous les côtés ; la plaie est générale, elle a envahi le pays entier. Il n'est pas de communauté, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, qui n'en souffre autant que la nôtre.

On a vu que les institutions américaines étaient faussées ; que le suffrage universel, adultéré, violé, ne portait plus que des fruits malsains, qu'il ne fonctionnait plus qu'au nom et au profit de quelques-uns, qu'il faisait plus de mal que de bien, qu'il était devenu, en un mot, ce que les Anglais, qui ont eu le talent d'enrichir leur langue des plus charmantes vieilleries de la nôtre, appellent une *nuisance*.

On a voulu réagir contre le mal, guérir cette plaie, rétablir le suffrage dans sa vérité, dans son intégrité, dans sa majesté première. Un mot d'ordre a été donné partout, non plus dans l'ombre des sociétés secrètes ou dans le silence des clubs de politiciens, mais à haute voix et au grand jour, de manière qu'il fût entendu par tous et que tous pussent y répondre : aux polls !

Parti du Nord et du centre de l'Union, il s'est fait entendre dans le Sud, qui s'apprête à y répondre à son tour. Dans tous les grands centres, ceux qui sont intéressés au bon ordre ont enfin compris que leur salut est dans l'exercice de leur droit d'électeur, et que l'abstention est non seulement une faute, mais un crime. Les négociants qui s'éloignaient avec horreur des polls pour ne s'occuper que de leurs transactions, s'aperçoivent, à cette heure, que quand la chose publique périclite, leurs intérêts particuliers en souffrent et finissent par être anéantis.

Le peuple semble décidé à agir. Il en est temps.

Voulez-vous d'excellente bière, du champagne authentique des plus célèbres marques, des vins supérieurs ! Achetez-les chez Bonnecase et Duffard.

Les pianos Mathushek conviennent le mieux à notre climat. M. F. Werlein, à ses vastes magasins, 135 rue du Canal et 18 rue Bourbon, vends et vend. Achetez ceux de premier ordre, ils seront meilleur marché, au égard à leur longue durée.

Grande vente à prix réduits.—M. E. R. Adams, 564 et 566 rue Magazine, veuillez faire la place pour ses nouvelles marchandises de printemps ; il vend qu'il a commencé à dégager, vendre tous les articles de son ancien stock à des prix excessivement réduits. Ceci est réellement une vente sans réserve car M. Adams se propose de tout écouler rapidement.—Voir annonces.

Athénée Louisianais.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la séance annuelle de l'Athénée Louisianais, aujourd'hui que sera décernée la médaille d'or obtenue dans le dernier concours.

Cette fête littéraire est de celles que nous aimons à saluer. Au cours de toute une année elle passionne bien des esprits ; elle fortifie en eux le culte des lettres ; elle les invite au travail.

La jeunesse intelligente, pour laquelle surtout ces luttes sont instituées, aime à s'y mêler, et souvent elle trouve dans l'effort auquel elle se livre, une révélation, la révélation d'un mérite qui n'avait besoin que d'une occasion pour se manifester.

Ou sait le double but que se propose l'Athénée—propager le goût de la littérature, et surtout perpétuer en Louisiane l'existence de la langue française.

Nous sommes de ceux qui ne croient pas à la disparition prochaine de celle ci. Dans le milieu où nous vivons, longtemps elle sera encore parlée, et l'étude semble même s'en répandre davantage depuis quelque temps au sein des familles américaines. Il y a encore bien de la vitalité en elle ; l'Athénée contribuera puissamment, nous l'espérons, à lui infuser des forces nouvelles. C'est là du moins notre souhait sincère.

On trouvera plus loin le programme de la séance de ce jour, programme d'une grande variété, d'un vif attrait, comme tous ceux de l'Athénée.

La foule, une foule distinguée sera là pour donner un nouveau témoignage de sympathie à cette Association aimée et pour faire fête au lauréat, qui recevra sa médaille des mains du général Beauregard.

La séance aura lieu à la salle de l'Union Française ; elle commencera à une heure.

UN NOUVEAU JOURNAL—Nous recevons les numéros 13 et 14 de *Il Berni*, journal italien humoristique, publié hebdomadairement à Milan. Nous trouvons là de l'esprit écrit et de l'esprit dessiné, des illustrations et des articles remplis de finesse et d'entrain. Jolie publication sous tous les rapports.

Le prix de l'abonnement par an est de quinze lires, environ trois piastres.

Théâtre de l'Opéra.

La visite de M. Charles Richard nous a vaut bien un double plaisir, celui de le serrer la main d'abord, et puis celui d'apprendre que ses démarches auprès des abonnés ont été couronnées, en peu de jours, d'un succès qui dépasse ses espérances.

Il se félicite de l'accueil bienveillant, encourageant, qu'il a reçu partout ; la somme de vingt mille dollars déjà acquise n'est que le commencement d'un superbe abonnement dont il a la promesse sérieuse. De cette promesse, cependant, il ne peut attendre l'accomplissement, car le temps presse.

Donc M. Richard part aujourd'hui même pour New York où il prendra le steamer *Labrador*, dont le départ aura lieu le 23 avril.

Les lettres que le nouveau directeur de notre Opéra a reçues de Paris, l'autorisent à penser que dès son arrivée il pourra conclure l'engagement de sommités artistiques.

Nous souhaitons à M. Richard la réussite que lui méritent ses efforts persistants, son activité intelligente.

Nous en avons la promesse, il nous tiendra régulièrement au courant des progrès de sa troupe, dont la belle position, il l'espère, lui vaudra, à son retour, le placement facile des loges et des stalles de l'Opéra qui resteront à prendre.

SPECTACLE-CONCERT.—Nous avons déjà donné à nos lecteurs le programme du Spectacle-Concert, qui aura lieu mercredi 23 avril 1884, au Théâtre du Fort Espagnol, pour le bénéfice de Mmes Sholia, Roux et M. Puget. Il y aura opérette, comédie, monologues, ballet, romances, chansonnettes, tout un concert enfin. Rarement plus de variété, plus de goût auront été dépensés dans la composition d'une représentation.

Celle ci qui est offerte à trois artistes, très dignes de sympathie, est patronnée par les Dames Secouristes des Pauvres, dont on trouvera les noms plus loin.

Elles ont été assez en cela par un Comité dont la composition est aussi un gage, un garant de succès.

Nous avons fréquemment dit l'intérêt que nous inspirons aux trois bénéficiaires ; nous formons le souhait que le montant de la recette de mercredi qui leur fait si grand honneur, leur en apporte de nombreuses ; que les œuvres de charité des Pauvres puissent voir leur tâche accomplissement de ce souhait.

—Nous regrettons vivement d'avoir été dans l'impossibilité absolue d'assister à la Soirée Musicale donnée, hier, à l'Institut Locquet, dirigé avec tant de distinction et de succès par les demoiselles Moise.

Soirée littéraire aussi, car elle a dû se terminer par une petite comédie : *Place aux dames* dont les rôles étaient confiés aux jeunes filles de l'établissement.

Le corps enseignant de l'Institut Locquet est remarquable dans toutes ses branches ; nous sommes donc certain que la fête d'hier a été un triomphe nouveau pour élèves et professeurs.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir début des fameux Minstrels Thatcher, Primrose et West. Il y a là tout un groupe de comiques excellents ; des sujets de tous genres, grâce aux quels le programme est d'une variété exceptionnelle.

YOUNG SONS OF LOUISIANA.—Cette Association de Bienfaisance donnera son premier Grand Festival le dimanche 1er juin 1884, aux Fair Grounds.

A cette occasion les jeunes membres de cette Société préparent, à grands frais, un feu d'artifice et un bal.

Prix du billet, 50 cents.

En temps et lieu nous reparlerons de cette célébration.

Nos remerciements pour la carte qui nous a été adressée par le Comité d'Organisation.

Nous avons eu, hier, le plaisir de serrer la main à notre compatriote et ami, M. Augustin J. Cassard, consul des Etats-Unis à Tampico, Mexique.

M. Cassard a profité d'un congé de quelques semaines pour venir respirer l'air natal et retrouver parmi nous, avec le repos dont il a besoin, la santé, que les travaux de son poste ont altérée.

Il est l'hôte du juge Tissot, dont la résidence est en face du pont du Bayou St-Jean.

Départ.—Du nombre des voyageurs partis hier sur par la voie ferrée de Louisville & Nashville, se trouvait M. Arthur Dariaz, propriétaire du grand magasin de chaussures, l'Etoile Rouge. M. Dariaz a pour destination New-York où il va faire ses achats de printemps, en chaussures, et chapeaux pour messieurs, jeunes gens et fillettes. On sait la hardiesse en affaires de ce négociant, intrépide entre tous, on sait qu'il y va haut la main dans la formation de son fonds de marchandises aussi, les clients de l'établissement dès qu'ils s'attendre à trouver au retour de M. Dariaz un ville, un choix vaste et varié de marchandises. L'Etoile Rouge brille d'un très vif éclat rue du Canal ; tous les acheteurs y convergent, et cela, parce que le magasin du jour, c'est celui où la marchandise de première qualité se vend à vil prix.

Cinlborne Cottage.—Le pays qui environne Covington, dans la paroisse St-Tammany, est un des plus sains que l'on connaisse. On assure qu'il n'y a jamais eu un cas de fièvre jaune dans ces admirables pinières qui récèlent en outre des sources d'eaux minérales d'une étonnante puissance curative. Mme E. Janfroid tient dans cette région bénie, à Covington même, un hôtel où elle reçoit de nombreuses familles pendant l'été. La table est excellente, le service irréprochable, et les prix d'une rare modicité : $35 seulement par mois, moitié prix pour enfants et domestiques. Voir l'annonce.

Billets gagnants.—Le dernier tirage mensuel de la grande loterie de la compagnie de l'Etat de la Louisiane a fait des heureux en grand nombre : témoin, le suivi qui se publiant à ce sujet dans une autre partie de cette feuille. On y verra des noms et des adresses au bas de chacun de ces avis, qui témoignent de l'empressement de la compagnie à faire honneur à toutes les réclamations des ayant-droits. Le billet portant le No 86 800 a gagné $75,000 ; celui portant le No 58,268, a gagné $25,000 ; celui portant le No 25,338 a gagné $10,000 ; celui portant le No 8,023, a gagné $6,000 ; celui portant le No 6,018, a gagné $1,000. Nous référons le lecteur à cet avis pour de plus amples détails. Ce qui démontre d'une façon irréconcilie que la compagnie de la loterie de la Louisiane est connue aussi à l'étranger qu'à son propre Etat, c'est qu'à chaque tirage presque tous ses lots importants sont échus à des personnes demeurant dans divers Etats, la Virginie, la Californie, le Mississippi, l'Indiana, la Pennsylvanie, New-York et le District de Colombie.

Pour dindes dessertes, galantines, charlottes russes, pâtisseries diverses, glaces, ne pas manquer de s'adresser à Bonnecase et Duffard.

Demandez vos crèmes à la glace, vos sorbets, sirops, patisseries, etc., à Bonnecase et Duffard.

Marié, le 16 avril 1884, à l'Eglise St-Augustin, par le Rév. Père Rouget, M. ARMAND PREAU à Mlle MARIE DÉORGEGE. Pas de cartes.

Marié Lundi, 14 Avril 1884, par le Rev. Père Chassé de l'Eglise Ste-Marie, ILDEFONSO CAMPOS, de Mariel, Cuba, à MLLE. EUGENIE HERARD, de la Nouvelle-Orléans. Les journaux de la Havane sont priés de reproduire cet avis.

Décédée hier, 19 avril, à 6 heures et demie, à l'âge de 62 ans, Mme Veuve PHILIPPE RAYNAL, native de Fontainebleau, France. Les amis et connaissances de son gendre, L. F. Gery, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 3 heures de l'après-midi. Le corps est exposé au No 110 rue Dauphine, entre Royale et Bourbon.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré mercredi, 23 avril 1884, à 10 heures précises du matin, à l'église Ste-Rose de Lima, pour le repos de l'âme de feu ALEXANDRE BORDE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

20 avril—2f De la part de sa veuve.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleures crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.
Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Salle de la Mémoire Fire Co. No 4—Nouvelle-Orléans, 20 avril 1884.—Les officiers et les membres de cette Compagnie sont priés d'assister à une réunion spéciale MARDI, 22 avril, à 8 heures précises du soir. Affaires importantes.

Par ordre du Président,
J. F. PERRAULT, Secrétaire aux Archives.
20 avril—1f

JE remercie mes amis de leur appui cordial et annonce respectueusement que je ne suis pas candidat comme lénataire du Second District.
23avril—1f ERNEST SABOURIN.

Avis.

AVIS est ici donné de l'intention du soussigné de s'adresser à la prochaine Législature pour l'allocation d'une somme à lui due pour du savon fourni à l'Hopital de Charité en 1871-72 et 73.
20avril—20 28—4 9 15 mai. J. H. KELLER.

Avis.

$75,000 Nouvelle-Orléans, 14 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. O. Brown, Richmond, Vie., par l'entremise de Lancaster & Locke, Richmond, Vie., un cinquième du billet No 86,800, tirage à numéro simple Classe "D" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane ; cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884—le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre avec bureaux de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans. Lne., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du cinquième aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT
Agent général, Southern, Wells Fargo & Co. Express Companies, Nouvelle-Orléans. Lne.
22 avril—1f PP

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 18 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Isadore Isaacs, San Francisco, Cal., un cinquième du billet No 58,298 tirage à numéro simple, classe D de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le Dix mille Gros Lot de Vingt Cinq Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884. Le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du cinquième aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT
Agent général Southern, Wells Fargo & Co. Express Companies, Nlle-Orléans, Lne.
20avril—1f PP

Avis.

$10,000 Nlle-Orléans, 12 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Norman Saunders, Washington, D. C., et Robert J. Walker, 818 Connecticut Avenue Washington, D. C., un cinquième du billet No 25,334, tirage à numéro simple classe "D" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le troisième gros lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884, les dits cinquièmes ayant coûté la somme de une piastre chacun, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT.
Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.
20avr—1f PP

Avis.

$6,000. Nouvelle-Orléans, 16 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de James Fox, marchand de charbon, Fort Wayne, Ind., par l'entremise du Hamilton National Bank de Ft. Wayne, et B. T. Holmes, Fort Wayne, Ind., un cinquième chacun du billet No 32,147, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884. Les dits cinquièmes ayant coûté la somme de Une Piastre chacun, et que le montant en a été promptement payé par présentation des cinquièmes aux bureaux de la compagnie.

B. W. CASON,
Agent Pacific Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne. 20 avril—1f PP

Avis.

$2000. Nouvelle-Orléans, 18 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de R. D. Hendricksen, 319 N. Water street, Philadelphie, Pa. le billet entier No 6018, tirage à numéro simple, Classe "D" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Deux Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884—billet qui a coûté la somme de Cinq Piastres aux bureaux de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans. Lne, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT
Agent du Southern Express Company, Nlle-Orléans. Lne 20 avril—1f PP

Avis.

$2,000. Nlle-Orléans, 18 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Oscar Swenson, New York, le billet entier No 85,941, tirage à numéro simple, classe "D" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Deux Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884. Le dit billet ayant coûté la somme de une piastre, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du cinquième aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT
Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans. Lne.
20avril—1f PP

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

ON DEMANDE :

Pour la ville :—Cuisinières, femmes de chambre, jardinier et hommes de peine.

Pour Versailles ville :—Six familles de cultivateurs et éleveurs de bétail. Un professeur de français, d'anglais et de musique.

P. BERJE,
21oct—tfD Secrétaire

VIENT DE PARAITRE
Chez Boricke & Tafel, 154 Canal street.
Le Guide du Traitement
HOMŒOPATHIQUE,
Pour l'usage des familles.
Par le DR. CHAS. J. LOPEZ, de cette ville.
Prix : $2 50. 26jan—3mD PP

Bureau de Lamm's Hirsicoe Engine Company, No 46, rue Carondelet.—L'assemblée annuelle de pour Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 5 mai 1884, de 10 A. M. à 2 heures P. M., au bureau de la Compagnie.
Le transfert sera fermé du 26 avril au 5 mai inclusivement.
EDWARD L. HALL, Secrétaire.
19 avril—10—mai 3 4

CONCERT-SPECTACLE
Donné, sous les auspices des Dames Servantes des pauvres,
PAR
Mmes Sholia, Roux et M. Puget,
—Mercredi, 23 avril,—
Au théâtre du Fort Espagnol, à 7 heures et demie du soir.

Mme S Blanco, présidente,
Mme veuve A Lessepé, vice-présidente,
Mme A H Isaacson, trésorière,
Mme Ducatel, secrétaire.

Les Dames patronnesses,

Mme A D Chaffraix,	Mme J Aldige,
Mme Masarty,	Mme Belocon,
Mme C Smith,	Mme C Bel,
Mme E Carrière,	Mme J Glynn.

Comité de Réception.

M le vicomte P D'Abzac, consul général de France.

Gén de Trobriand,	Gén G T Beauregard,
Col J Glynn,	Col J Agnelin,
M A D Chaffraix,	M E Bonny,
M J Cassard,	M G W Nott,
M A G Nicolopulo,	M le docteur Rouldès,
M Chs Smith,	M G Mittenberger,
M E Burgess,	M F Larue,
M G Damicas,	M W Grunewald,
	M A Vignaud

20 avril—

PREMIER GRAND FESTIVAL
Donné par la Compagnie de Pompe Métairie No 4,
A OAKLAND RIDING PARK,
Dimanche, 4 mai 1884.
AMUSEMENTS.

1. Course de poneys de pas plus de 14 mains de hauteur—1 mille : enjeu $1 ; Au premier arrivant $3 ; au second son prix d'inscription, $2 50.
2. Course au trait, chevaux de laitiers—1 mille : $10 d'enjeu, $5 au premier arrivant ; $2 50, prix de l'inscription, au second.
3. Course au trot, chevaux de laitiers—1 mille, $10 d'enjeu, $5 au premier arrivant, $2 50, prix de l'inscription, au second.
4. Course de trot de mules—1 mille, dernier arrivant gagnant, $10 d'enjeu, $5 au premier, $2 50, prix de l'inscription, au second.
5. Course au trot de charrettes "jumper"—1 mille, $20 d'enjeu, $5 au premier arrivant, $5 prix de l'inscription, au second. Ouverte au département de l'incendie.

Et d'autres amusements. Tout à fait entrée devront être faites à la maison de pompe, avant 6 heures p m samedi, 3 mai 1884.

Il faudra 3 entrées pour toute course. Les privilèges des barraques se rendront à la maison de pompe le dimanche 20 avril à 11 heures a m.

Entrée 50 cents. Dames et enfants, gratis. Pas de dame admise sans invitation.
20avril—1f

WEST END.
Grande Illumination Electrique,
Commençant Dimanche 20 avril.
Et tous les soirs suivants
20 avril—1f F WINTZ, surintendant

CANDIDÂT INDEPENDANT
Pour la place de Maire,
D. B. PENN.
Si l'on vous dit que j'ai renoncé à ma candidature, c'est un poisson d'avril.
23 avril—2f

Votez pour
JOHN Le MONNIER,
Candidat sur le ticket des Citoyens pour la place de juge de la 2ème district de cité, Alger 5e district de la Nlle-Orléans. Toute la ville de la Nouvelle-Orléans vote.
21 avril—2f

Bureau du Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.—Nlle-Orléans 19 avril 1884.—Les propriétés ci-dessous mentionnées sont mises en vente par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, savoir :

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Tous les propriétaires d'établissements de vente de boissons doivent mettre la bouteille au cou, au gulot, ou deux mois après de tout poll entendre de fermer leurs établissements le jour de l'élection, le 22 Avril 1884 conformément à la section seizième de l'acte No 101 de 1877.

Section 2 même. Il sera du devoir de chaque assesseur, enregistreur, shérif ou commissaire d'élection, le jour de l'élection de faire fermer tout salon de boissons, cabaret, magasin de grog ou en toute ou en partie la liqueur à vendre à la bouteille ou au gulot, situés dans un rayon de deux milles de tout poll. Il est tenu arrêter et empêcher toute liqueur après la clôture des polls toute personne qui refuse de fermer son établissement, et de prévenir des liqueurs après que lui qu-lconque de ces officiers d'élection lui aura intimé un ordre à cet effet. Toute personne violant subrepticement ou autrement ou donnant à quelqu'un le jour de l'élection, une liqueur enivrante en vente, à la bouteille ou au gulot, dans un rayon de deux milles de tout poll, sera coupable d'un délit et, en étant convaincue sera punie d'une amende de pas moins de de $50 pour chaque offense.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Surintendant des enregistrement de la paroisse d'Orléans.
20 avril—

Au Public.

ES votants de la Nlle-Orléans vendront bien se rappeler que je suis candidat à la réélection comme recorder de la Troisième Cour de Recorder, sur le ticket Démocratique Régulier et que le vote comprend tous les wards de la ville. Je soumets mes services passés comme ma recommendation auprès du public.

Très respectueusement A. P. KELLER.
20avril—2f

VENTE A BON MARCHE
pour écouler un vieux stock.
NOUVELLE REDUCTION DE PRIX !!
Pour clore complètement cette semaine
Bas, Gants, Rubans, Peignes, Ombrelles, Eventails, Nœuds, Dentelles, Corsets, etc.
Les articles ci-dessus seront sacrifiés pour que la vente en soit rapide et qu'il y ait de la place pour les
Nouvelles marchandises en déballage,
Tels que : Articles de ménage, étoffes pour robes, articles de blanc, broderie, dentelles, bas, gants, éventails, rubans, ruches, boutons. Marchandises du pays Jersey, gossamers, etc.
N. B Gossamers pour dames et fillettes à $1 pièces. Ginghams nouveaux à 5 cents la yarde.
504 et 506 rue Magazine, de et 3e magasin au dessus de St Andrew.
20avr—1f E. H. ADAMS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la rue St Charles.—Coin Carondelet et Huitième—Nouvelle-Orléans, 10 avril 1884.—A une réunion spéciale des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de deux pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires à partir de lundi, 21 avril 1884.

V. RIVIERE,
11 avril—13, 20 Secrétaire.

DEMANDES.

$225—Magnifique Piano droit Wanfield—beau son—bon comme neuf.—Werlein, 135 Canal.

$300—Magnifique Chickering grand piano droit presque neuf—jamais d'effort. Werlein, 135 Canal.

$275 Beau Piano Pleyel droit grand format. Rare trouver. Examinez avant d'acheter. Werlein, 135 Canal.

$100—Piano droit, valant le double, reçu en échange. Examinez le. Werlein, 135 Canal.

$850 et $75—Pianos entièrement nouveaux, $3 par mois—les examiner. Werlein.

$175 comptant—Piano droit—son parfait—tenu sonnet. Werlein, 135 Canal.

$250—Pianos Mathushek grand format, retirés de la location—immenses bargains. Werlein, 135 rue Canal.

ON demande—A louer ou à acheter une petite maison ou cottage avec une grande cour ou de bon terrain. La distance n'est pas une objection si la localité est saluhre. S'adresser à L. Post office Box 486.
20 avril—1f

ON demande—Une servante française, parlant un peu l'anglais et sachant bien faire la cuisine, pour s'occuper du ménage d'un veuf français sans enfants. Elle doit avoir une bonne tenue et fournir les meilleures références. S'adresser à Leon Vaas, Cincinnati, Ohio, en faisant savoir les conditions et en renfermant sous la pli une photographie de la personne qui lui sera renvoyée par le retour de la malle. Les renseignements nécessaires au sujet de la place seront fournis par M. Bloomb, No 273 First street, Nlle-Orléans. 20avril—4f

UNE dame désirerait trouver deux chambres non meublées, entre les rues Gifrod et Thalie, Bacchus et Camp. S'adresser aux initiales K. O., bureaux du journal.

On demande une gardienne d'enfants avec bonnes références. S'adresser à A. Lionsel, encoignure Broad et Esplanade.

Demande de Leçons et de Traductions

MME S. DE LA HOUSSAYE désirerait donner des leçons de français, soit dans ses classes, soit dans des instituts ou de la Nlle-Orléans, soit à domicile des élèves.

Elle se chargera aussi de toutes copies ou traductions que l'on voudra bien lui confier.

Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de "L'Abeille."
Bdv.

Athénée Louisianais.
Concours Littéraire de 1883.
SALLE DE L'UNION FRANÇAISE,
Rue des Remparts.
Dimanche, 20 avril 1884,
à une heure de l'après-midi.
Présidence de M. le général Beauregard.
Programme.

1—Allocution.
2—Piano. "Oh ! dites-moi" ..... Kotterer
Mlle Amélie Buck, élève de sa mère.
3—Causerie ..... M. Bussière Ronon
4 a. Impromptu } ..... Chopin
b. Etude } M. Edouard Déjan.
5—Rapport du comité d'examen ..... M. le Dr. J. J. Castellanos
6—(Œdipe à Colone ..... Sacchini
M le profe seur G. Van Haffen
7—Lecture du manuscrit ..... M. le Dr Alfred Mercier
8—Présentation de la Médaille ..... M. le général Beauregard.

COMITÉ DE RÉCEPTION :
MM. Busière Ronon,
Georges Lapeyre, John B Buchanan,
P. E. Edringlon, W. J. Waguespack.
18 avril—

Cathédrale St-Louis.

DIMANCHE prochain à la Grand'Messe, à 10 heures, le Rev. Père Jottrand donnera un sermon de Charité suivi d'une quête en faveur des novices Dominicains de France.

Le Rév. Père expliquera dans son sermon les raisons spéciales qui doivent engager à favoriser une œuvre si intéressante. 17av—3f

SOCIETA ITALIANA DI MUTUA BENEFICENZA.

Tutti i soci che fanno parte della sud. Società, sono informati che DOMENICA 20 corrente si terrà Assemblea Generale Trimestrale, a norma degli statuti nel solito locale della società No 132 via Chartres alle ore 12 med. precise.

Per ordine del P. se JOHN ROCCHI.
G. G. Gionis, Segretario.
18 avri—2f.

Proclamation de Quarantaine
LANCÉE PAR
SAMUEL DOUGLAS McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.

DÉPARTEMENT DE L'EXECUTIF
ETAT DE LOUISIANE.

ATTENDU que la section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat porte : Que le Gouverneur lancera sa proclamation sur avis du Bureau de santé déclarant tout endroit infecté ou il y aura raison de croire qu'une maladie pestilentielle contagieuse ou infectieuse existe. Etant le nombre de jours de la détention à subir par les navires, leurs passagers, officiers, équipages et cargaisons arrivant de cet ou de ces endroits.

Pour conformément aux dispositions du susdit Statut et conformément à une résolution du Bureau de santé de l'Etat de la Louisiane adoptée à sa réunion du 14me jour d'avril A D 1884 j'ai cru devoir lancer cette présente proclamation, établissant une quarantaine qui aura son effet à partir du 1er mai A D 1884 et dont les ordonnances seront comme suit, à savoir :

Tous les navires ainsi que leur équipages, leurs passagers et leur cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports suivants : Matamoros Tampico Tuspan, Vera Cruz et Minatitlan, du port de Colon Amérique Centrale ; de tous les ports de l'Ile de Cuba ; de Haïti ou Saint Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque, des ports brésiliens Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco ainsi que de tous les ports de la côte ouest de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, dont les communications sont interrompues, seront soumis à une quarantaine rigide de DIX JOURS PLEINS, et les navires et leurs cargaisons subiront nettoyage et désinfection.

Les navires arrivant des Indes occidentales des ports sur environs de l'isthme de Panama et des côtes de la République mexicaine, seront soumis à l'inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de santé dans les ports précités et sont compris spécialement ceux des Iles Barbades, de St Thomas de la Martinique, de la Guadeloupe de la Trinidad de Cuba, Carthagène, Barranquilla, La Guayra Georgetown Guyane et Paramaribo et tous les entrepôts et ports situés sur les côtes et les communications sans restrictions sont permises et pas de quarantaine rigide en vigueur.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation et les dispositions des ordonnances et des lois de l'Etat sur ce sujet sera rigoureusement mis en vigueur.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et fait mettre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge le 18me jour d'avril l'an de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt quatrième et de l'indépendance des Etats-Unis cent huitième.

Par le Gouverneur,
S. D. McENERY
Ous AUBERTIN,
Nous secrétaire d'Etat 19 avri—

Avis aux consignataires.—Avis.—Le vapeur BORDEAUX commandant Keu vaisant du Havre d'Anvers et Bordeaux commencera le déchargement de sa cargaison AUJOURD'HUI, samedi 19 du courant à une heure P. M.

Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en Douane et de s'occuper de la livraison de leurs marchandises autrement elles seront envoyées aux entrepôts à leurs frais et risques.

Aucune réclamation pour avaries à former chaud ne sera allouée à moins que les dégâts aient été constatés sur la Lettre avant la livraison des colis.

Il est nécessaire de se munir d'un ordre pour retirer les marchandises, lequel sera livré par nos bureaux sur le paiement du fret.

FORSTALL, CLAYTON & CO.
Agents.
19 avril—2f 173 rue Commune.

La Grande Route Jacksonville

Grand
J EXCURSIONS
A
Mc Comb City et retour.
TOUS LES DIMANCHES
Commençant le 20 avril 1884.
Et continuant toute la saison
Prix de passage seulement $1 00
Le convoi part à 7 30 heures du matin et est de retour à 8 20 de